

**COMITE INTERGOUVERNEMENTAL  
DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE RELATIVE AUX RESSOURCES GENETIQUES,  
AUX SAVOIRS TRADITIONNELS ET AU FOLKLORE**

**INFORMATIONS PRATIQUES À L'INTENTION DES DÉLÉGUÉS**

**LIEU**

Les réunions officielles du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI (IGC), ainsi que des manifestations parallèles et de nombreuses consultations en rapport, se tiennent au siège de l'OMPI, qui jouxte la place des Nations, à l'adresse suivante :

34, chemin des Colombettes  
1211 Genève 20  
Suisse

**SÛRETÉ ET SÉCURITÉ**

Veillez prendre note des règles de sécurité ci-après, fondées sur les pratiques recommandées dans le domaine, à suivre lors de la participation à des conférences ou à des réunions à l'OMPI (Genève) :

- i) les délégués arrivant pour le début de leur conférence ou réunion devront se faire enregistrer et recevoir un badge officiel sans photographie au bâtiment Arpad Bogsch de l'OMPI, site d'enregistrement principal, situé au 34, chemin des Colombettes, à Genève;
- ii) toutes les personnes, y compris le personnel, les délégués et les visiteurs, sont tenues de porter leur badge d'identification de manière visible en permanence dans les locaux de l'OMPI. Le personnel du Service de coordination de la sûreté et de la sécurité à l'OMPI (SCSS) contrôlera toutes les personnes entrant dans les locaux de l'Organisation pour vérifier qu'elles portent ce badge;
- iii) Il est rappelé aux délégués de mettre en permanence leurs effets personnels en lieu sûr lorsqu'ils se trouvent dans les locaux de l'OMPI;
- iv) En cas d'urgence, le SCSS de l'OMPI peut être joint de jour comme de nuit au poste 9338, réception AB.

## ENREGISTREMENT ET PARTICIPATION

### Information et enregistrement

Le comptoir d'enregistrement est situé dans le hall du bâtiment principal de l'OMPI. Il sera ouvert la date prévue pour le début du comité à partir de 9 heures.

### Badges

Un badge est remis à chaque participant lors de l'enregistrement. Les participants sont priés de le porter lorsqu'ils se trouvent dans les locaux de l'OMPI.

### Interprétation

L'interprétation simultanée est assurée en français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe.

### Documents

Le comptoir des documents de l'OMPI, situé près de la salle A, sera ouvert pour la durée de la session.

Un document qui contient un résumé succinct de tous les documents de travail et offre une bonne base pour prendre connaissance des travaux en cours du comité sera disponible au comptoir des documents.

### Programme

Les séances officielles se tiennent généralement de 10 heures à 13 heures puis de 15 heures à 18 heures. Un document qui contient le programme proposé pour la session, qui indique à quel moment l'examen des différents points de l'ordre du jour et d'autres activités sont prévus (ceci à titre indicatif seulement : le programme définitif pourra être très différent) sera disponible au comptoir des documents.

## RÉUNIONS DES GROUPES

Pour réserver une salle de réunion et confirmer les réservations faites, les coordinateurs de groupe sont priés de s'adresser bien à l'avance à l'administratrice des conférences, Mme. Janice Driscoll-Donayre (poste 9581 ou téléphone mobile 079 248 0145) ou aux membres du Service des conférences présents au comptoir des documents ou au comptoir d'enregistrement. Les salles seront attribuées selon le principe du "premier arrivé, premier servi". Les réunions des groupes seront annoncées sur les tableaux d'affichage électroniques.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Objets perdus ou trouvés

Toutes les questions relatives à des objets perdus ou trouvés peuvent être adressées au SCSS de l'OMPI, à la réception du bâtiment principal de l'OMPI.

### Centre d'information de l'OMPI

Le Centre d'information, qui vend des publications de l'OMPI et des souvenirs, est ouvert de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30.

## COMMUNICATIONS

### Téléphone

Des appels peuvent être passés depuis les cabines téléphoniques situées dans le hall de l'OMPI. Les téléphones fonctionnent avec une carte de crédit ou une carte téléphonique. Des cartes téléphoniques sont en vente au Centre d'information situé dans le hall du bâtiment principal de l'Organisation.

Tous les appels entrants doivent être adressés au standard téléphonique central de l'OMPI, au numéro : (+41 22) 791 9111.

### Cybercafé

Le cybercafé de l'OMPI, ouvert toute la journée, est situé au bout de la mezzanine. Il est équipé de neuf ordinateurs (huit sous Windows XP et un sous Linux) avec connexion USB en façade du processeur, dotés de toutes les applications standard et des outils les plus utiles, ainsi que d'une imprimante en réseau. Tous les ordinateurs comportent une connexion permanente à l'Internet. Dix points d'accès Internet et une imprimante sont aussi disponibles au Centre d'information de l'OMPI.

Dans le cadre de son initiative pour l'accessibilité, l'OMPI a installé sur les huit ordinateurs Windows XP de la mezzanine et sur les 10 points d'accès à l'Internet situés dans le Centre d'information de l'OMPI un intercepteur Dolphin qui permettra à chaque délégué d'utiliser son propre produit Dolphin (éditeur ou agrandisseur d'écran). Un éditeur d'écran JAWS a aussi été installé sur la mezzanine. Des écouteurs sont à disposition à la réception.

### Internet sans fil

Le réseau local sans fil (WLAN) de l'OMPI est à disposition sur la mezzanine, dans le hall d'entrée et au treizième étage du bâtiment Arpad Bogsch ainsi qu'à la cafétéria du bâtiment PCT. Cette fonction permet aux délégués de se connecter gratuitement à l'Internet à partir de leur propre ordinateur portable ou assistant numérique personnel équipé d'une carte Wifi. Ce service est disponible tous les jours, de 7 heures à 22 heures du lundi au vendredi et de 7 heures à 18 heures le week-end.

## TRANSPORTS

### Transports publics

Les autobus en provenance et à destination du centre ville (et de la gare de chemin de fer) s'arrêtent à l'avenue Giuseppe Motta devant la tour de l'UIT (lignes n<sup>os</sup> 8, 11 et 22, arrêt "UIT") et place des Nations (lignes 5, 28, F, V, Z et tramways 13 et 15, arrêt "Nations"). Pour de plus amples informations, voir le site <http://www.tpg.ch>.

### Taxis

Veuillez vous adresser à la réception du bâtiment principal de l'OMPI.

## STATIONNEMENT

Les participants peuvent se faire déposer en voiture près du rond-point situé devant l'entrée principale du siège de l'OMPI, mais il est interdit de stationner à cet endroit. Les voitures officielles ne doivent pas stationner aux abords de l'entrée mais quitter le secteur et, si nécessaire, revenir prendre les participants juste avant la fin prévue de la réunion.

## AUTRES SERVICES

**Service postal** : il y a un bureau de poste au rez-de-chaussée du Centre international de conférences (CICG) situé à proximité, au 17, rue de Varembe. Horaires : 8 heures à 12 heures et 14 heures à 18 heures. Des timbres postaux sont également en vente au Centre d'information situé dans le hall du bâtiment principal de l'OMPI.

**Vestiaire** : un vestiaire non surveillé est à disposition devant la salle A; l'OMPI ne peut être tenue responsable en cas de perte ou du vol.

**Cafétéria** : il y a une cafétéria au rez-de-chaussée du bâtiment annexe PCT (ancien bâtiment de l'OMM). On peut y accéder sans sortir en prenant l'ascenseur situé à proximité du guichet automatique de banque (automate), à droite du hall principal de l'OMPI. Elle est ouverte de 8 heures à 17 heures.

**Banque** : une succursale de l'Union de Banques Suisses (UBS) se trouve de l'autre côté de l'avenue, à l'angle du chemin Louis-Dunant. Horaires : 8 h 30 à 16 h 30 (lundi-vendredi). Un automate est également à disposition dans l'OMPI, à droite du hall principal.

**Restaurants** : On trouve à proximité de l'OMPI plusieurs restaurants proposant un large éventail de spécialités :

- chinois : New Shanghai (88, rue de Montbrillant, 022/734 00 81)
- japonais : Sagano (86, rue de Montbrillant, 022/733 11 50)
- thaï : Thai Phucket (33, avenue de France, 022/734 41 00)
- italien : La Romana (37, rue de Vermont, 022/734 82 86); Pizzeria des Nations (87, rue de Montbrillant, 022/734 35 45)
- français/italien : La Colombe (11, chemin des Colombettes, 022/734 58 00).

## **PARTICIPATION DES ONG**

### **Qui peut participer aux sessions du comité intergouvernemental?**

Pour participer aux travaux du comité intergouvernemental, une ONG doit être accréditée. Le comité doit accorder lui-même l'accréditation après réception d'une demande formelle - le Secrétariat de l'OMPI n'est pas habilité à le faire.

Environ 200 ONG ont été spécialement accréditées auprès du comité intergouvernemental. Pour de plus amples informations à ce sujet, vous pouvez consulter le site <http://www.wipo.int/tk/fr/igc/accreditation.html>.

ou vous adresser à un membre du Secrétariat.

### **Consultations des ONG**

L'espace ouvert du 13<sup>e</sup> étage peut être utilisé à tout moment au cours de la session pour des réunions et des consultations officieuses. Il permet de rassembler un plus grand nombre de personnes et on y trouve des distributeurs automatiques de boissons et de friandises. D'autres salles de réunion peuvent être mises à disposition mais il faut les réserver auprès du Secrétariat ou du comptoir des documents (la demande de salles peut être importante).

### **Exposés de position des ONG**

Des exposés de position des ONG accréditées sont disponibles sur le site Web <http://www.wipo.int/tk/en/igc/ngo/ngopapers.html>. Les ONG accréditées qui souhaitent publier leurs documents sur ce site sont encouragées à les adresser par courrier électronique à l'adresse [grtkf@wipo.int](mailto:grtkf@wipo.int). Celles qui ne sont pas encore accréditées peuvent consulter le site Web pour se renseigner sur la procédure d'obtention d'une accréditation.